



Centre de loisirs et Crèche  
125 ch des Ecoliers 74230 MANIGOD  
[president@lafarandoledemanigod.fr](mailto:president@lafarandoledemanigod.fr)

Envoyé en préfecture le 03/03/2026  
Reçu en préfecture le 03/03/2026  
Publié le 03/03/2026  
ID : 074-217402650-20260223-DEL\_02082026-DE



Manigod,  
Le 16.01.2026,

Objet : Demande de subvention Association La Farandole de Manigod - 2026

Conformément à la convention d'objectifs signée le 15/03/2022 et à la clé de répartition précisée dans celle-ci, nous vous sollicitons aujourd'hui pour une demande de subvention d'un montant total de **296 000 € pour l'année 2026** ; répartie entre les 4 communes partenaires comme suit :

**CRÈCHE** - Montant total de la demande de subvention : **155 000 €**

	% Heures facturées 2025	Demande subvention 2026
Manigod	36.3 %	<b>56 300 €</b>
Les Clefs	30.8 %	<b>47 800 €</b>
Serraval	28.6 %	<b>44 300 €</b>
Le Bouchet Mont Charvin	4.3 %	<b>6 600 €</b>

**CENTRE DE LOISIRS** - Montant total de demande de subvention : **135 000 €**

	% Heures facturées 2025	Demande subvention 2026
Manigod	33.6 %	<b>71 800 €</b>
Centre de loisirs	19.6 %	
Les Clefs	23.3 %	<b>31 400 €</b>
Serraval	18.4 %	<b>24 900 €</b>
Le Bouchet Mont Charvin	5.1 %	<b>6 900 €</b>

## **Demande de Subventions 2026 / Communes – Montant total de 296 000 €**

	<b>TOTAL</b>	Crèche	CLSH	Association
Manigod	<b>134 100 €</b>	56 300 €	71 800 €	6 000 €
Les Clefs	<b>79 200 €</b>	47 800 €	31 400 €	
Serraval	<b>69 200 €</b>	44 300 €	24 900 €	
Le Bouchet Mont Charvin	<b>13 500 €</b>	6 600 €	6 900 €	

La commune de Manigod garde à sa charge le périscolaire ainsi que la totalité de la subvention de l'association.

Nous restons à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires pour l'instruction de notre demande.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Maires des communes partenaires, Mesdames, Messieurs les conseillers délégués à l'enfance, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mme Josserand Morgane,  
Présidente de l'Association la Farandole de Manigod

